



L'écho d'Albiac

Numéro 12 – Juin 2014

A LA UNE

Plantation de mai



Sommaire

■ Le mot du Maire

Pages 2

- Une gestion rigoureuse du budget
- Un semestre de changement pour Albiac

Page 3

- Albiac en fêtes
- Délégations des conseillers
- L'actu de nos Assos !

Page 4

- Brèves albiacoises...
- A vos agendas

EDITO

Cela fait tout juste un an que nous avons édité notre dernier bulletin municipal. En effet, la période pré-électorale de la fin de l'année dernière nous a obligés à un droit de réserve.

Beaucoup d'eau a coulé depuis. Avant les élections municipales, nous avons eu l'inauguration de la place du village et de la nouvelle mairie et nous avons eu le plaisir d'accueillir les autorités qui ont permis la réalisation de ces travaux.

Trois mois après les élections municipales, la nouvelle équipe, plus resserrée, est déjà à l'œuvre. Après le vote du budget du mois d'avril, les premières actions ont été mises en place très rapidement : travaux de rénovation du presbytère en vue de l'amélioration de l'isolation thermique, réfection de la voirie et mise en place d'un éclairage ponctuel lors des manifestations sur la Place d'Arcoutel, choix des entreprises pour les travaux de la salle des fêtes et l'aménagement des abords de la fontaine-lavoir du Théron. Bien entendu, des subventions nous ont été allouées pour une partie de ces travaux.

Les retrouvailles ne sont pas en reste. Tout d'abord, nous avons honoré nos nouveaux élus le 31 mai dernier. J'en profite pour remercier ceux de l'ancienne équipe municipale qui ont œuvré pour la commune et pour le bien-vivre ensemble de ses habitants.

Après la fête votive réussie du mois de juin, d'autres manifestations estivales seront programmées. Je vous invite à lire l'agenda dans les pages de notre bulletin.

Enfin, je souhaite rappeler quelques règles ci-après : le Maire est responsable du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique. En tant qu'Autorité de Police, il précise les moyens qu'il juge adéquat pour atteindre les objectifs et les résultats que lui impose le Code Général des Collectivités Territoriales. Les principaux textes concernent notamment l'élagage des arbres qui donnent sur les voies publiques (article D161-21-1 du Code Rural), la protection de l'environnement (éviter les décharges sauvages, et les épaves automobiles même sur les domaines privés), la démolition ou la reconstruction des édifices menaçant ruine (articles L511-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation), la divagation des animaux non vaccinés contre la rage, non identifiés par un tatouage, ou qui ne sont pas sous la surveillance de leur propriétaire (articles L211-11 et suivants du Code Rural).

Je compte sur chacun d'entre nous pour veiller à leur respect afin d'éviter que le Conseil Municipal n'ait à prendre des mesures qui peuvent parfois blesser lorsqu'elles sont mises en œuvre de façon coercitive.

Je souhaite à chacun d'entre vous un agréable été.

Le Maire

Le compte administratif et le budget 2014 ont été votés

L'une des premières missions des conseillers fut de se pencher sur le budget. Le compte administratif 2013 présente un excédent de 41.791 € pour la section de fonctionnement. En investissement, il y a un déficit de 23.209 € (subventions non parvenues lors de la clôture des comptes), déficit aisément comblé par l'excédent de fonctionnement : globalement, l'exercice 2013 dégage ainsi un bénéfice de 18.582 €.

Le budget prévisionnel 2014 s'élève au total à 255.181 €, somme inférieure au budget 2013. En effet, les prévisions d'investissements 2014 sont moins importantes qu'en 2013 qui fut une année de grosses réalisations.

Néanmoins, la rénovation de la salle des fêtes se voit allouée un budget de 28.000 € et l'aménagement du lavoir 17.100 €. Pour ces deux projets, des subventions sont assurées pour un total de 18.513 €. Depuis le vote du budget, d'autres subventions sont promises provenant du Conseil Général et de la Réserve Parlementaire. Une dépense de 12.000 € a aussi été prévue pour la réalisation de la carte communale.

Quelle fiscalité pour la commune suite à son intégration dans le Grand Figeac ?

Chaque contribuable de la commune, lorsqu'il recevra ses avis d'imposition (taxe d'habitation, taxes foncières pour le bâti et le non-bâti) pourra constater l'évolution des taux appliqués par la Communauté des Communes. En effet, la communauté Causse Ségala Limargue avait une fiscalité additionnelle alors que la communauté du Grand Figeac a une fiscalité à régime unique. Il en découle que les communes doivent augmenter leur taux de fiscalité pour ensuite reverser une attribution de compensation au Grand Figeac (pour Albiac, elle est d'un montant de 7.770 €). La commune collecte l'impôt pour le redonner à la communauté. Hormis la revalorisation nationale de 0.9%, le contribuable ne verra donc pas augmenter ses impôts.

Par ailleurs, le conseil municipal a voté une augmentation de 1% de ses bases d'imposition qui étaient inchangées depuis plusieurs années. Cet effort fiscal permet de maximiser nos attributions de subventions. Pour la commune, cela génèrera une recette de 177€ supplémentaires.

Entretien des bâtiments et espaces publics

Depuis 6 ans, la commune consacre un budget conséquent à l'entretien des bâtiments et des espaces publics et ce afin d'éviter leur dégradation.

■ Amélioration de l'isolation thermique du presbytère

Il y a trois ans, la commune avait entrepris d'énormes travaux (plancher, chauffage, peinture, cuisine aménagée, micro station). Mais le problème de l'isolation thermique n'avait pas été résolu. C'est ainsi que les anciens

locataires ont attiré l'attention des élus sur la consommation excessive d'électricité.

La commune a donc dû entreprendre de nouveaux travaux préconisés par Quercy Energie (remplacement des menuiseries, isolation des combles, installation d'un insert à granulés).

Ces travaux réalisés ont pu classer le presbytère en catégorie C et par la même obtenir une subvention de 3.000 € du Conseil Général.

■ Rénovation de la salle des fêtes

Les travaux de rénovation (faux-plafond, carrelage, chauffage, électricité) démarreront dès le début du mois de septembre. L'Etat, la Région et le Conseil Général vont participer à leurs financements. Nous espérons que la salle sera prête pour les différentes manifestations prévues à l'automne.

■ La place d'Arcoutel

Elle est dorénavant équipée d'un lampadaire et de spots qui seront allumés lors de manifestations comme la fête du pain. Par ailleurs, la Communauté des Communes a entrepris des travaux de revêtement de la voirie.

■ Aménagement des abords de la Fontaine-Lavoir du Théron

Il s'agit d'un projet ambitieux qui certainement se fera sur plusieurs années. Dans un premier temps, la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain afin de consolider le mur de soutènements. Puis, les margelles du lavoir, les escaliers ainsi que les voûtes d'où coulent les différentes sources ont été restaurés. Cette année, seront aménagés le chemin de ronde qui mène de l'aire de pique-nique vers le lavoir, les garde-corps, le captage des eaux de source ainsi qu'une partie du mur séparant le domaine public de la propriété voisine en dessous du lavoir.

■ Fleurissement du centre-bourg

Vous avez, tous, pu constater que la place du village, le parvis de l'église, le monument aux morts, le calvaire ont été fleuri.



Albiac en fêtes !

L'année 2014 a été rythmée et le sera encore durant le deuxième semestre de fêtes et de manifestations propices aux retrouvailles.

■ Le repas des vœux

Le dimanche 19 janvier, s'est tenu le traditionnel repas des vœux auquel tout le village a été convié. Mme le Maire a fait un point sur les six années passées à la tête de la commune et en a profité pour annoncer qu'elle se portait candidate à sa propre succession.



Et comme chaque année, les convives présents ont pu apprécier les talents du cuisinier et déguster la galette.

■ La Fête votive

Voir page spéciale

La commune honore ses nouveaux élus

Samedi 31 mai, nous nous sommes promenés dans les hameaux de la commune pour la plantation des Mais. Quatre conseillers fêtaient leur intégration de l'équipe. Alain Rougié a respecté la tradition en plantant un chêne de plus de 12 m de haut ! Chez Christian Fabre, Christiane Lascoux et Sylvie Vaissié une plaque a été fixée. Autant de moments de rencontres et d'échanges chez chacun d'eux où restauration et buvette étaient proposées. Bref, une journée chargée !



Qui fait quoi au sein du conseil ?

Lors des premières réunions, le Conseil Municipal a voté les délégations au sein de différentes instances :

Commissions externes		
Communauté Figeac	Grand	Berthoumieu, Landes
Pays de Figeac		Berthoumieu, Landes
SIAEP Thémines		Rougié, Vaissié
SMIRTOM		Landes, Andrieu
Parc Naturel Régional		Berthoumieu, Lascoux
FDEL		Landes, Fabre, Andrieu, Rougié
Correspondant défense		Landes
Ecoles		Vaissié
Commissions internes		
Voirie		Landes, Andrieu
Bâtiments et espaces publics		Lascoux, Fabre
Commission impôts		Berthoumieu
Commission électorale		Berthoumieu

L'actu de nos Assos !

■ Un nouveau bureau pour les associations

La nouvelle mairie ayant déménagé sur la place du village, l'ancienne mairie a été nettoyée, débarrassée des meubles et objets inutiles. Dorénavant, le Comité des Fêtes a un lieu où stocker tous ses produits (vaisselles, nappes, boissons, fleurs) et où organiser les réunions de ses membres.

Un nouveau bureau c'est aussi pour le comité des fêtes dont Christiane Lascoux est devenue Présidente, assistée d'Yves Berthoumieu en tant que Vice-Président. Annick Landes assume la fonction de trésorière aidée de Simone Azémar. Marilyne Joiret reste fidèlement au poste de secrétaire.

■ Des nouvelles de l'Association « Lot, Terre de nos Ancêtres »

Parce qu'elle était « en sommeil » depuis deux ans, le Bureau de l'Association composée de son Président, de la Trésorière et du secrétaire, ont souhaité réunir ses adhérents le samedi 24 mai dernier afin d'annoncer leur démission. Un bureau provisoire a été élu avec pour Président, Yves Berthoumieu, le Secrétaire, Alain Rougié et pour Trésorier, Jérôme Landes, le temps de modifier les statuts de l'association. Car dans un an, l'association fusionnera avec le Comité des Fêtes et les 2.000 €, actuellement en caisse, reviendront au Comité des Fêtes d'Albiac.

Pour autant, l'activité de l'association ne disparaîtra pas puisque ses membres seront toujours présents lorsque les autres associations ou la Commune auront besoin d'eux pour des expositions de vieilles voitures et autres machines agricoles.

Brèves Albiacoises...

■ Bienvenue aux nouveaux Albiacois !

Mademoiselle DARNIS Adélie et Monsieur EL HADRATI Khalil qui ont emménagé mi-juin dans le presbytère.

Paul est également arrivé le 2 mars chez Yoann Brunet et Célia Vermande du hameau des Aygues.

Nous leur souhaitons d'apprécier leur nouvelle vie, qu'elle leur soit douce et paisible dans notre village.

■ Des gestes citoyens pour un meilleur vivre-ensemble

Chacun d'entre nous doit prendre soin de son village comme si c'était son bien propre. Cela passe par quelques actions citoyennes telles que :

✓ L'élimination des déchets

Nous remercions ceux et celles qui ont attiré notre attention sur la présence de déchets (sacs poubelles remplis de linge, pneus usagés, plastiques et autres) qui ont été déposés sur l'aire de stockage de la Commune. L'équipe des élus, aidée de bénévoles ont été réactifs et ont procédé au nettoyage immédiat des lieux.

✓ L'élagage des arbres en agglomération

Comme indiqué dans l'édito, il revient au Maire de veiller à l'entretien des routes en agglomération et à l'élagage des arbres qui donnent sur les voies publiques. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la sécurité publique.

Les branches peuvent chuter sur les passants ou sur les véhicules, elles peuvent également gêner les véhicules de gros gabarit qui traversent le bourg. D'ailleurs, l'un de ces véhicules a endommagé l'un des lampadaires se trouvant sur la D244.

■ Dans quelques mois, une réserve forestière à Albiac

Que faire de la parcelle 209 d'une superficie d'1 ha appartenant depuis de longues années au Domaine Public. C'est une question qui revenait sans cesse aux élus qui ont transformé une petite partie de la surface en aire de stockage de matériaux, le reste étant toujours en friche.

Récemment, une entreprise spécialisée est venue faire un diagnostic et a préconisé d'entretenir les arbres existants en les détournant et de procéder ensuite à un nettoyage. Puis de compléter les plantations par d'autres arbres afin d'en faire une réserve boisée le tout pour environ 1.000 €. La mise en œuvre de ce projet prendra effet dès cet automne.

■ La commune bientôt dotée de son document d'urbanisme

Comme cela avait été indiqué dans la profession de foi de la nouvelle équipe, la commune a démarré l'élaboration de sa carte communale. Elle est assistée pour cela de la DDT, Unité de Figeac avec laquelle 2 réunions ont déjà eu lieu.

L'appel d'offres pour choisir le cabinet qui sera en charge de sa mise en œuvre a lieu au mois de juillet. En septembre, se fera l'ouverture des plis. Le cabinet choisi, aura ensuite un délai d'un an maximum pour proposer une carte communale qui collera aux exigences du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Figeac) comme l'exigent les textes réglementaires. Durant cette année, il étudiera les spécificités de la commune (agriculture, commerce etc..), organisera des réunions publiques, rencontrera les différentes instances telles que la Chambre d'Agriculture, le grand Figeac, etc... et élaborera le document final qui sera ensuite validé par le Préfet du Lot.

A vos agendas

Voici les dates à retenir dans votre agenda :

■ Jeudi 31 juillet à 20 h00

Balade au coucher de soleil
Rendez-vous sur la place du village

■ Dimanche 10 août

Vide-greniers avec exposition de vieilles voitures et machines anciennes

■ Jeudi 14 août à 22h00

Cinétoile (cinéma en plein air). Au programme « Cloco » de F.E.Siri

■ Courant de l'été (date à définir)

Fête du pain

■ Samedi 4 octobre à 10h00

Inauguration des vitraux de l'Eglise Saint-Pierre d'Albiac par Monseigneur Turini et l'Abbé Ronan de Gouvello, suivi d'un cocktail déjeunatoire

■ Octobre/novembre (date à définir)

Repas de Chasse organisé par l'Association de Chasse et concours de belote organisé par le Comité des Fêtes.

■ Dimanche 21 décembre à 14h30

Arbre de Noël des enfants d'Albiac organisé conjointement par le Comité des Fêtes et la Commune

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N°12 – Juin 2014

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directeur de la Publication : Marie Berthoumieu - **Rédacteur en Chef** : Sylvie Vaissie

Photothèque : Maryline Joiret

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes – Christiane Lascoux - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Alain Rougié

Tirage : 50 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE